

Travailler seul, des obligations légales à l'analyse de risque de dernière minute

 7 h  154,00 €


Public

Personnes amenées à travailler seules, lignes hiérarchiques et conseillers en prévention de base

Objectifs

- Evaluer les risques
 - Respecter les mesures de prévention
 - Choisir les moyens de protection propice au travail à réaliser
 - Maîtriser les outils de communication tels que les dispositifs d'alerte
 - Mettre en place les bonnes pratiques comportementales.
-
- Les situations de travail isolé et leurs spécificités
 - Analyse de risques de dernière minute
 - Les outils de communication et les dispositifs d'alerte
 - Les procédures de vérification avant intervention
 - Le balisage des zones de travail
 - Les consignes d'intervention en autonomie.
 - Exercices et mises en situation

Informations pratiques

- > **Droit d'inscription**
154,00 €
- > **Horaires**
 Liège
 - > Le 7 décembre 2026
De 8h30 à 16h30
- > **Certificat - Attestation**
Attestation de participation

Travailler seul, des obligations légales à l'analyse de risque de dernière minute - Le lundi 7 décembre 2026, Liège

Renseignements

04/229.84.20

€ 154,00 €



Dates de formation

Le lundi 7 décembre 2026

Horaire

De 8h30 à 16h30



Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)